

de France »... et en quelques mois le rattachement de Salm est réalisé... la Convention ayant continué dans les marches de l'Est la politique de la royauté qu'elle venait d'abolir. Mais contentons-nous de situer nos gens d'Allarmont !

Le maire d'Allarmont, Blaise Lalevée, avait participé en janvier avec Jean-Pierre Sayer, à Senones, à une assemblée générale de toutes les Communautés du pays de Salm.

Le 18 février 1793, une assemblée locale est convoquée à Allarmont au domicile du maire Blaise Lalevée « ...pour délibérer sur leurs affaires communes... et notamment pour demander à la Convention Nationale de la République Française de nous réunir et de nous admettre républicains français avec promesse que nous faisons que, aussitôt que nous y serons réunis, nous nous empresserons de concourir conjointement avec les français, à la défense et au soutien de la dite République, dans l'assurance où nous sommes que les français voudront bien fraterniser avec nous et nous admettre dans leur sein ».

Signé de Blaise Lalevée, maire — Marchal, syndic — et 84 signatures de tous les chefs de famille d'Allarmont. (Mention en marge « le vicaire est déporté »).

Et le 4 avril, après la réunion de Salm à la France, les citoyens d'Allarmont prêtent le serment civique :

« Les citoyens Maire, Syndic et Députés qui composent la Municipalité d'Allarmont, ayant fait annoncer à son de caisse dans tout le village, par le Sergent municipal du dit-lieu, pour convoquer tous les habitants du dit-lieu en assemblée pour prêter le serment civique devant nous, officiers municipaux, à l'église du dit-lieu ; et à l'instant, tous nos habitants se sont réunis en assemblée au dit-lieu à 5 h du soir et ont tous prêté le dit serment entre nos mains, selon la loi constitutionnelle de la République française ».

Signé : Blaise Lalevée, maire — Marchal, syndic — Marlier, greffier — Sébastien Receveur.

Ainsi Allarmont prenant, si on peut dire à cette époque, « le train en marche »... entre dans une République qui vient de faire une révolution dont ils n'ont pas eu à faire les frais, qui entre en guerre contre une Europe coalisée contre elle (l'ex-régiment de Salm, devenu le 62^e de ligne, se battra vaillamment à Valmy en septembre 1793), et qui le 6 avril 1793 a remis tous les pouvoirs à un « Comité de Salut public » pour sauver la patrie en danger.